MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

Ouagadougou, le 18 JUIN 2021

N° 21-00651 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de **recrutement de cinq (05) élèves Conseillers d'Elevage et de Santé Animale, session 2021.**

Ce sont :

CONSEILLERS D'ÉLEVAGE ET DE SANTÉ ANIMALE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1°	KISSOU SOMPAGNIMDI RAYMOND	202672R	2610_9185_1590_6958	07/01/81
2°	NASSA GUÊWENDPOULDE BERNARD	215324Y	2107_1416_2207_6928	11/06/87
2°	BAMOGO RAAGA	209851X	2118_0216_2154_5241	07/04/88
4°	KIENDREBEOGO JEAN	209857Y	2110_1116_2211_2819	31/12/86
4°	TRAORE DRISSA	209864S	2104_2016_2203_7306	31/12/75
4°	OUEDRAOGO PAYIDIWINDÉ	209886H	2610_2678_9861_5971	16/12/80
4°	SAM RISSANATTA	220399B	2610_4972_6249_2389	01/09/78
4°	ZEMDE MADY	202675B	2610_9742_9315_3705	31/12/78
9°	NONGUEGNAGHMA/OUEDRAOGO P. FLORENCE	102323G	2610_6048_3796_3284	04/07/76
9°	KORABIE AOUTOU HUBERT BRICE	206987T	2101_1116_2193_9733	03/11/77

Arrêté la présente liste à 10 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH).

CONSEILLERS D'ÉLEVAGE ET DE SANTÉ ANIMALE

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

Ministère de la Fonction Publique du Travail et de la Protection Sociale
Le Secrétaire Général

Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon